

Sport
**CERTIFICAT
DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

Animateur de loisir sportif

Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Qualification complémentaire : Activités Physiques et Sportives sur Prescription Médicale

- La **Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire** déléguée pour la mise en œuvre du certificat de qualification professionnelle (CQP) d'Animateur de loisir sportif,
- Vu l'arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles RNCP 13711, code NSF 335,
- Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP,
- Vu l'avenant n°04 du 21 décembre 2006 à la CCNS portant création du CQP,
- Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- Vu la décision délibérative du jury réuni le 26/10/2021 à Paris

L'Organisme Certificateur de la branche du Sport (OC Sport) et la Commission Paritaire Nationale Emploi, Formation (CPNEF) du sport délivrent le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) **d'Animateur de loisir sportif, Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression**

Niveau de qualification : ---,

à **Cynthia NIOLET** né(e) le 06/02/1982 à Saint-Doulchard

Pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'encadrement de l'animation des activités de loisir sportif.

Fait à Paris, le 25/11/2021

Pour la CPNEF sport
La Présidence

Pour l'OC SPORT
La Présidence

Le titulaire